

# OCCUPATION DE L'ABBAYE :

## STOP AUX MENSONGES de la Mairie-Métro !

### OUI aux rétablissements des fluides

Dimanche 31 janvier, nous avons invité à des pourparlers M. BERON PEREZ, vice-président de la Métro en charge du logement, de l'hébergement et de l'habitat, Mme MARTIN, présidente d'Actis propriétaire du bâtiment et Mme DESLATTES, adjointe en charge de la grande précarité à la Ville de Grenoble. Seul M. BERON PEREZ est venu accompagné d'un conseiller technique du président de la Métropole et de l'attaché du groupe communiste et apparentés, Mmes MARTIN et DESLATTES ne se sont ni présentées, ni même faites excuser.

Notre délégation était composée de 14 personnes : 2 représentants du collectif « jeunes majeurs » - 2 représentants des locataires HLM - 2 représentants du collectif « demandeurs de papiers 38 » (qui ont marché de Grenoble à Paris pour la régularisation, la fermeture des CRA et le droit au logement) - 2 représentants des demandeurs d'asile/déboutés/réfugiés - 2 représentantes des femmes isolées avec enfants - 2 représentantes des familles expulsées ou expulsables - 2 représentantEs du DAL 38

Elle représentait assez fidèlement l'ensemble des situations des 52 personnes occupant le 7 place Bonnevey qui se battent depuis le 9 décembre pour faire appliquer le droit au logement auquel elles peuvent prétendre de longue date pour certainEs : celui à un relogement durable prioritaire ! Pas une faveur, ni un passe-droit, juste le droit... Rappelons que l'objectif n'a jamais été de rester indéfiniment au 7, place Laurent Bonnevey, mais de dénoncer la non-application de la loi de réquisition en occupant des logement vides depuis plus de 8 ans et de trouver des solutions de relogement pour chacune et chacun.

A quelques jours d'un possible confinement et en pleine crise sanitaire, notre demande était très simple :

- l'organisation rapide de permanences par des travailleurs sociaux à la MDH de l'Abbaye afin que chaque occupantE puisse s'y présenter.
- des propositions de relogement durable pour toutes les personnes du 7 pl. Laurent Bonnevey.
- le rétablissement immédiat des fluides (eau, électricité, chauffage) en attendant un relogement durable qui, de toute évidence, ne se fera pas demain.

De son côté M. Beron Perez a commencé par déclarer: « Dans l'immédiat, je n'ai pas de solution » puis a avancé des « axes de travail sur 6 ans (sic !) ». Ensuite, après avoir récusé la réouverture des fluides pour « des raisons techniques et administratives », il a évoqué : 1- la transformation du 7 place Bonnevey en « centre d'hébergement » sans nous donner le moindre détail, planning, avis du préfet... et encore moins la pérennité du projet, 2- « le report de la trêve hivernale » (inapplicable à une occupation sans droit ni titre), 3- une « visite des parlementaires » dans les centres d'hébergement et rien d'autres<sup>1</sup>. Il est parti sans proposer de nouvelles dates de rencontre.

Certaines de ces pistes pourraient être discutées, mais ont un temps de mise en œuvre de l'ordre de plusieurs mois. Elles ne peuvent donc pas être entendables sans le rétablissement préalable des fluides.

Mais les éluEs refusent catégoriquement cette dernière option, et, pour cela, sont prêtEs à dissimuler la vérité ou à mentir comme vient encore de le faire la présidente d'ACTIS dans l'entretien qu'elle a accordé au DL le 6/02 en présence de M. Beron Perez et M. Duport-Rosand, le directeur d'Actis. En voici l'inventaire...

#### MENSONGE n°1 : LES COUPURES N'ONT RIEN À VOIR AVEC L'OCCUPATION

« Nous avons pris le temps de considérer la situation, en décalant la coupure des fluides.(...) Quand on a vu que tout ça ne correspondait pas à une réalité on a arrêté de décaler [= on a coupé]. »

Mme Martin (DL, 6/02). Cette affirmation contredit toutes les affirmations de la Mairie au début de l'occupation expliquant elle n'était absolument pour rien dans les coupures : « Je ne suis pas intervenu pour couper le chauffage » M. Confesson, pdt de la Cie de chauffage [FaceBook, 24/12]<sup>2</sup>, « Ces coupures d'énergie étaient prévues de longue date dans le cadre de la réhabilitation du quartier donc sans rapport avec l'occupation selon cette conseillère municipale [Mme Deslattes] » [extrait reportage France3, 23/12].

1 Contrairement à ce qu'il écrit dans son communiqué post-rencontre du 2/02/21 publié sur FaceBook, M. Beron Perez n'a jamais proposé l'utilisation du dispositif « Logement d'abord » et une « visite chez les mal-logés », une « inexactitude » de plus...

2 <https://www.facebook.com/alan.confesson2/posts/3617483101692994>